

DEPARTEMENT

Extrait du Registre des Arrêtés du Maire du 27 septembre 2024

HAUTE-SAONE

n°103

COMMUNE

MARNAY

**ARRETE**

**Objet : Arrêté instaurant un panneau de stationnement interdit rue Victor Hugo**

**(Depuis l'intersection rue du Moulin jusqu'à l'intersection Grande rue)**

**Le maire de la commune de Marnay,**

- Vu le code général des collectivités territoriales et ses articles L 2212-1 et suivants,
- Considérant les problèmes de circulation des véhicules lourds (camion ordures ménagères, entreprises etc...) dans la rue Victor Hugo,
- Considérant les problèmes récurrents des riverains impactés par le non ramassage des ordures ménagères du fait du stationnement de véhicules dans cette rue lors du ramassage ;
- Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des usagers de cette voie,
- Considérant qu'un parking au bout de la rue Victor Hugo est mis à disposition pour les riverains et autres usagers,
- Vu l'intérêt général,

**ARRETE :**

**Article 1** - Il est installé un panneau « Interdiction de stationner » permanent à l'entrée de la rue Victor Hugo (Depuis l'intersection rue du Moulin jusqu'à l'intersection Grande rue) à compter de ce jour.

**Article 2** - Les services techniques de la Ville sont chargés de la mise en place du panneau de signalisation correspondant.

**Article 3** - La gendarmerie de Marnay est chargée en ce qui la concerne, du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marnay, le 27/09/2024

Le Maire,

